

■ **Serge Bays**, à Goumoens-la-Ville, exploitation d'un café-restaurant-pizzeria, en faillite (FOSC du 17.06.2002, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 30 mai 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 7421 du 26.07.2002
(00587142 / CH-550.1.025.066-5)